



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Présentation du plan de relance #FranceRelance**

**Discours de Bruno Le Maire,**

**ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance**

***Séjour***

*Jeudi 3 septembre 2020*

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Merci monsieur le Premier ministre,

Mesdames les Ministres,

Monsieur le ministre,

Chers amis.

Je voudrais commencer par des remerciements, des remerciements pour tous ceux qui, depuis maintenant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, ont travaillé sur ce plan de relance sous l'autorité du Premier ministre, Jean Castex. Je pense évidemment aux services de l'Etat des différents ministères, mais je pense aussi aux partenaires sociaux, je pense aux représentants des filières professionnelles, je pense aux entrepreneurs, je pense aux économistes, qui ont beaucoup travaillé sur ces propositions et qui nous ont permis d'avoir un plan qui rassemble le plus largement possible les Français.

Je voudrais aussi rappeler, comme l'a fait le Premier ministre, que nous avons réalisé, pendant cette crise et depuis le premier jour, depuis le début du mois de mars, le maximum pour les entreprises et pour les salariés, et que nous continuerons, dans les deux années qui viennent, à faire le maximum pour les entreprises et pour les salariés. C'est le sens de ce plan de relance.

Je voudrais également vous donner une conviction personnelle : nous allons y arriver. La France sortira plus forte de la crise économique qu'elle n'y ait été entrée, avec une économie plus compétitive, une économie plus décarbonée, et une économie plus solidaire. En tout cas c'est l'objectif de ce plan de relance France 2030.

Il repose, comme le Premier ministre l'a indiqué, sur trois grandes orientations.

**L'écologie**, avec une mesure phare, je ne reviens pas dessus, la rénovation énergétique des bâtiments, que nous souhaitons voir se déployer le plus vite possible, aussi bien pour les établissements publics, les hôpitaux, les écoles, les collèges, les lycées, les universités, que pour les acteurs privés avec le dispositif de MaPrimeRénov que nous avons voulu le plus simple possible pour que tous les Français puissent en bénéficier, et donc toutes les entreprises du bâtiment.

Nous engagerons aussi, sur ce volet de l'écologie, une décarbonation de l'industrie en prenant les sites industriels qui émettent le plus de CO<sub>2</sub> et en prenant à notre charge le coût de dispositifs de décarbonation.

Nous mettrons en place des mobilités propres, notamment avec un plan ferroviaire, nous ferons de l'hydrogène l'un des éléments clés de cette stratégie pour être indépendants en matière de production d'hydrogène vert, comme le seront d'autres nations européennes comme l'Allemagne.

**Le deuxième grand volet c'est la compétitivité.**

Je veux rappeler que ce volet est cohérent avec la politique économique que nous avons menée avec le président de la République depuis 2017 - politique qui, on l'a oublié parce que nous sommes en période de crise - avait donné des résultats.

Nous avons réussi, début 2020, grâce à cette politique économique de soutien à l'offre, d'amélioration de la compétitivité de nos entreprises, à avoir le taux de croissance parmi les plus élevées de la zone euro. Nous avons réussi à ramener le chômage à moins de 8 % en métropole. Et nous étions devenus la nation la plus attractive de tous les pays européens sans exception.



# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

C'est ce qui me fait dire aux Français : nous allons y arriver, tout simplement parce que nous y sommes déjà arrivé, il n'y a pas si longtemps, et que nous avons les compétences, les entrepreneurs, les salariés, tout pour réussir. Nous mettrons donc beaucoup de moyens financiers pour assurer cette amélioration de la compétitivité de nos entreprises.

Nous allons d'abord renforcer les fonds propres des TPE, PME et ETI. Elles ont eu à faire face à des problèmes de trésorerie majeurs. Nous avons mis en place un prêt garanti par l'Etat, qui leur a permis de voir venir les mois qui viennent. Aujourd'hui elles s'interrogent toutes pour savoir comment vont-elles rembourser ce prêt ?

Je veux dire aux plus petites entreprises, celles de moins de 10 salariés, que nous continuons à négocier avec la Fédération bancaire française, le taux le plus attractif possible pour toutes celles qui voudraient prolonger le remboursement de leur prêt. Elles auront le taux le plus attractif possible, elles ne doivent pas avoir d'inquiétude à ce sujet-là.

Pour les entreprises de taille plus importante nous mettrons en place 3 milliards d'euros de garanties de l'Etat sur des placements financiers, qui auront un label « France Relance », qui permettront de lever de 10 à 20 milliards d'euros de prêts participatifs, c'est-à-dire quasiment des fonds propres pour ces entreprises qui en ont besoin pour se développer.

Nous ouvrirons de nouveaux marchés d'avenir.

La France, depuis 20 ans, se repose sur ses lauriers, sur de très belles filières, je pense à la filière de l'agroalimentaire, du luxe, de l'aéronautique, à la filière de la pharmacie, mais nous n'avons pas su ouvrir de nouvelles filières industrielles. C'est ce que j'appelle se reposer sur ses lauriers. Il est temps de passer à autre chose, c'est le sens de ce plan de relance qui, comme le Premier ministre vient de l'indiquer, nous permet d'accélérer la transformation économique de notre pays. Il faut que dans les biotechnologies, dans les énergies renouvelables, dans le calcul quantique, dans le traitement des déchets, la France soit leader européen et leader mondial. Elle en a la capacité et elle va y arriver.

Relocaliser, c'est possible. Relocaliser ça ne veut pas dire produire des biens à faible valeur ajoutée en France, ça veut dire qu'il est possible de produire des batteries électriques sur le territoire français, plutôt que de les importer à 85 % de Chine ou d'Asie.

Nous avons commencé à le faire, nous allons le poursuivre et nous mettrons 1 milliard d'euros de subventions directes sous forme d'appels à projet pour toute entreprise industrielle qui dirait « je veux améliorer ma production, construire une nouvelle ligne, je n'ai pas d'argent », on vous le fournit, l'Etat vous l'apporte à hauteur de 1 milliard d'euros.

Enfin nous baisserons les impôts de production de 10 milliards d'euros dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021. 7,25 milliards d'euros pour la contribution à la valeur ajoutée des entreprises, et une réduction de moitié des impôts fonciers des établissements industriels. Ce qui concernera 32 000 entreprises pour plus de 3 milliards d'euros. Comme Jean Castex l'a l'indiqué, c'est centré sur l'industrie, parce que l'industrie fait partie de notre culture et que relancer l'économie française c'est relancer l'industrie.

Enfin, ce plan de relance comporte des mesures importantes sur la cohésion, que vient de rappeler le Premier ministre, sur le plan jeunes, l'investissement dans le secteur de la santé avec le Ségur de la santé, des mesures de chômage partiel, des mesures pour les plus précaires, un soutien aux collectivités territoriales, sur tous ces points, comme sur les autres, nous avons travaillé étroitement, avec Elisabeth Borne, et avec Barbara Pompili, et je veux les remercier de la qualité du travail que nous avons fait en commun.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Un mot, pour conclure, sur la méthode de mise en œuvre.

A la demande du Premier ministre les 100 milliards d'euros feront l'objet d'une mission budgétaire unique, qui sera pilotée au ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, et qui comportera des clauses d'extinction des projets. Si un projet n'est pas décaissé suffisamment rapidement, le Premier ministre se gardera la liberté de réallouer les fonds vers un autre projet, plus mûr, de façon à garantir l'efficacité de la relance.

Le Premier ministre présidera un Conseil de la relance, qui aura vocation à assurer justement ce suivi et l'éventuelle réaffectation des fonds par souci d'efficacité, et je présiderai toutes les semaines un comité de pilotage.

Nous mettrons en place une batterie d'indicateurs de suivi, qui seront publics, sur le taux de décaissement, sur la réduction de CO<sub>2</sub>, sur le nombre de rénovations énergétiques, sur les créations d'emplois, de façon à ce que les Français puissent suivre directement la mise en œuvre de ce plan de relance.

Je vous le redis, je pense que c'est un moment important, un plan qui, dans son ampleur et dans ses modalités, est historique, qui marque un choix clair d'être un plan d'investissement pour bâtir la France de 2030, et une fois encore, j'en suis convaincu, nous allons y arriver.